

**Zeitschrift:** Mitteilungen der Schweizerischen Gesellschaft für Gartenkultur =  
Bulletin de la Société Suisse des Arts du Jardin

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Gartenkultur

**Band:** 16 (1998)

**Heft:** 2

  

**Artikel:** Les jardins du Château de Prangins

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-382312>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les jardins du Château de Prangins

*Entretien de Katia Frey avec Christophe Amsler, architecte mandaté par l'Office des constructions fédérales et le Musée national pour la restauration des jardins du Château de Prangins.*

*Le Château de Prangins (VD) tel qu'il existe aujourd'hui fut construit au début du XVIIIe siècle, à l'emplacement d'un château médiéval (1). Le banquier Louis Guiguer, qui fit l'acquisition du domaine en 1723, voulait une demeure au goût du jour. Les jardins, aménagés tout au long du XVIIIe siècle par Guiguer et ses héritiers sur le terrain gagné par le comblement des fosses médiévales, répondaient avant tout à un programme utilitaire: ils se composaient d'un grand potager face à la cour du château et d'une belle avenue, auxquels s'ajoutèrent, entre autres, un vaste verger en contrebas de la demeure, un quinconce de tilleuls et une promenade. Le château connaît par la suite une histoire mouvementée, au gré des changements de propriétaires et de fonction; la demeure abrita même pendant près d'un demi-siècle un internat religieux pour jeunes gens. Sous l'une de ses dernières propriétaires, le potager fut transformé en une roseraie. Après bien des vicissitudes, le château est devenu le siège romand du Musée national suisse. Depuis le 18 juin, le public peut découvrir le nouveau Musée et ses jardins.*

***Dans le cadre de la restauration du Château de Prangins, des travaux de restitution ont été menés en différents secteurs du domaine. Quelles sont, tout d'abord, les parties des jardins de Prangins que le public peut visiter dès maintenant?***

Toutes les parties qui ne sont pas fermées de murs ou de grilles sont déjà ouvertes au public, depuis plus d'une année: essentiellement les deux terre-pleins qui se trouvent au sud des terrasses du château, deux grandes surfaces gagnées au milieu du XVIIIe siècle sur le comblement d'un vallon. Le libre accès à ces espaces a été voulu par la Confédération suisse, rétablissant ainsi une antique tradition: sous l'Ancien Régime déjà, ces terre-pleins étaient ouverts à la rencontre, la promenade, parfois même aux fêtes villageoises de Prangins.

***Comment les différentes parties du parc s'articulent-elles?***

Articuler à Prangins a toujours été problématique, sans doute en raison d'une topographie très mouvementée qui a dû sembler passablement ingrate aux jardiniers du XVIIIe siècle. La construction des jardins, en fait, s'est traduite par une profonde correction du site, par des terrassements considérables qui auront duré beaucoup plus longtemps que la reconstruction du château proprement dit. Malgré cela, pas de régularité dans le jardin, peu de perspectives, aucune enfilade, même au potager, où la géométrie semble pourtant s'être établie avec plus de facilité. Mais cette approximation a aussi un intérêt: avec leurs débordements, leurs transitions brusques, les jardins de Prangins sont peut-être peu académiques, mais certainement très représentatifs de la manière de jardiner chez nous au XVIIIe siècle. Et c'est tout leur charme.

***Y a-t-il un parcours idéal dans le jardin?***

Non, l'absence de structure permet un parcours

libre. Cependant la fonction *d'accès* que les jardins assureront désormais dans le cadre du Musée implique qu'un parcours principal – à défaut d'être idéal – soit balisé: l'accès se fera depuis le bas des jardins, du champ des Abériaux, jusqu'aux cours d'entrée. Ce circuit inédit reprend plusieurs bribes de cheminements anciens et les unifie en un tracé continu et fluide qui traverse tous les jardins. L'ordre de visite s'inverse à Prangins: d'abord les jardins, le château ensuite. Ce n'est pas désagréable.

***La vocation «didactique» du Musée se retrouve-t-elle au jardin?***

Dès le départ, les jardins ont été intimement associés au projet général de la muséologie. Le jardinage sera doublement abordé à Prangins: comme thème d'exposition bien sûr, mais aussi comme thème d'expérimentation. Le jardin potager et la dépendance du château seront les instruments principaux de ces intentions didactiques.

***Justement: le jardin potager est-il un pur ornement ou le public «apprendra»-t-il quelque chose de sa promenade (panneaux indiquant les types de plantes, plan du jardin)?***

Le visiteur apprendra à plusieurs niveaux. Tout d'abord il verra le jardin, c'est le plus important. La restauration matérielle d'un objet vise avant tout à rendre à nouveau possible une expérimentation de cet objet dans de bonnes conditions: il y a des données essentielles à la compréhension d'un jardin qui n'existent que dans une perception sensible de ce jardin. Donc voir le jardin lui-même plutôt que sa représentation. A ce type d'information s'ajouteront ensuite d'autres indications: sur les cultures en cours, bien entendu, mais aussi, et d'une façon très générale, sur tout le monde auquel le potager renvoie, un monde de connaissance botanique, un monde de voyage et d'acclimatation, de curiosité, le monde de notre culture

alimentaire. Le potager, dans notre histoire, fonctionne comme une sorte de petit laboratoire expérimental, avant-gardiste, dans lequel transitent ou s'élaborent toutes les nouveautés qui, par la suite, tomberont dans l'usage commun.

***L'existence d'un potager s'expliquait à l'époque des Guiguer par son utilité. Aujourd'hui, appartenant à un Musée, comment expliquer le choix d'une remise en culture?***

Détrompez-vous! Rien de plus actuel que la culture d'un potager du XVIIIe siècle. Chacun connaît, et votre Société avant les autres, l'état dramatique du monde maraîcher, laminé par les impératifs de l'économie et de la commercialisation. La culture à Prangins participe d'une réaction à cet état de fait, une lutte contre la perte très grave de diversité dans le domaine végétal, une sauvegarde par la collection. Quoi de plus conforme à la vocation d'un musée? La démarche à Prangins se distingue cependant d'autres programmes lancés en ce sens par d'autres institutions: elle se focalise sur des variétés locales, qui ont toutes la particularité d'avoir été cultivées dans notre région au XVIIIe siècle.

***Il n'y aura donc pas de plantes modernes, inconnues au XVIIIe siècle?***

Le monde du légume est labile par nature. Il y a fort à parier que notre chou «pigne» n'est pas le chou «pigne» d'il y a deux siècles, même si le nom n'a pas changé: des hybridations annuelles, spontanées ou volontaires, une évolution des goûts, des échanges régionaux, des perfectionnements permanents, tout tend à faire du légume un perpétuel mutant. Mais la démarche historique ne peut pas se passer de partir des noms, puis de rechercher pour chacune des entrées recensées, un ou plusieurs spécimens parmi les plus archaïques possibles. De là à dire que les légumes de Prangins incarneront des dénominations histo-

riques, cela est impossible, à supposer même que cela ait un sens: je ne crois pas en effet que le XVIII<sup>e</sup> siècle ait connu la fixité plus que nous. Ce que le maraîcher Gaudin décrivait en 1778 à Lausanne n'était certainement pas ce que l'horticulteur Plan entendait à Vevey sous le même nom et à cette même époque, ni le naturaliste Garcin à Cottens.

***Y aura-t-il des essais botaniques ou horticoles?***

Une des activités du potager sera scientifique en effet. Il y a tout d'abord la simple observation des légumes qui, souvent, ne se connaissent plus aujourd'hui que sous la forme abstraite de graines généralement réfrigérées: étude du développement, de la résistance, de la vitalité, de la productivité, etc. Un programme de multiplication est également prévu. Il sera chapeauté par la Station fédérale de recherche agronomique de Changins, qui, avec de nombreuses sociétés spécialisées et l'entreprise de paysagisme mandatée, s'est beaucoup investie dans l'élaboration des plans de culture et la mise au point d'un programme de régénération de ce patrimoine vivant (2).

***Quels sont les critères pour la composition des quatre parterres de culture, à part la volonté de cultiver les plantes selon les catégories proposées à l'époque?***

La distribution des plantes selon les catégories que vous évoquez est en fait un point de départ, comme la disposition des pions au début d'une partie de jeu. Ensuite la succession des plantations au cours de l'année, la rotation de ces cultures d'une année à l'autre feront que la disposition initiale évoluera: et c'est là qu'intervient tout le talent du maraîcher qui, de rocares en permutations, fera en sorte que le jardin soit toujours abondamment fourni. A l'intérieur de ces contraintes d'exploitation, bien entendu, rien n'empêche que la distribution soit attentive à

d'autres critères comme la taille du légume, la couleur de son feuillage, de sa fleur ou de son fruit, car il est important d'atteindre au «louable», comme disait Louis-François Guiguer en 1781 du potager de M. Desprez à Aubonne.

***A la manière d'un parterre d'ornement, beau tout au long de l'année? ou alors, y aura-t-il des saisons privilégiées pour la visite du jardin?***

Un carré de culture n'est pas exactement un parterre de broderie, même si, à sa façon, il peut être beau, a fortiori pour un physiocrate de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'été et l'automne sont indiscutablement les grandes saisons de luxuriance d'un potager. Mais celui de Prangins méritera sans doute qu'on se déplace aussi en hiver, ne serait-ce que pour voir des carreaux bien ratissés et une population mystérieuse de cardons, ces petits personnages emmitouflés qui restent debout, dehors, même quand il neige.

***Qu'est ce qui vous a le plus attiré dans ce travail de restitution?***

Le fait de voir resurgir un objet historiquement étayé et pouvoir en ressentir l'«effet», au sens baroque du terme.

Notes

(1) Sur l'histoire du château de Prangins, cf. entre autres: Ch. de Schoulepnikoff, *Le Château de Prangins. La demeure historique*, Zurich, 1991 et F. Christe et C. Grand, *Prangins: de la forteresse au château de plaisance*, Lausanne, 1997; sur l'architecture en particulier, cf. les études de S. Michon, «L'histoire du Château de Prangins», in *Genava*, n.s., t. XLII (1994), p. 151 - 180 et «La 'Grosse Le Coultre' et l'histoire du château de Prangins», in *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, vol. 46, 1989,

p. 217-227; sur les jardins, Ch. Amsler, «Notes sur la forme des jardins du château de Prangins au XVIIIe siècle», in *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, vol. 43, 1986, p. 238-246 et Ch. Amsler, «La restructuration des jardins du château de Prangins» in *Patrimoine et architecture*, 2, 1996, p. 29-31 (Actes du colloque *Les jardins historiques. Transformation et gestion d'un patrimoine*, Genève, 3 septembre 1996).

(2) outre la SSAJ, tout particulièrement les sociétés Fructus et Pro Specie Rara ainsi que l'entreprise R. Denogent de Prangins, en charge de la culture du potager et de l'entretien des jardins après en avoir assuré la restauration.



Photo: C. Cuendet, Clarens